



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
14 décembre 2012
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Cinquante-sixième réunion directive

Genève, 3 et 4 décembre 2012

**Rapport du Conseil du commerce et du développement
sur sa cinquante-sixième réunion directive**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, les 3 et 4 décembre 2012

Table des matières

	<i>Page</i>
Introduction.....	2
I. Décisions du Conseil du commerce et du développement	2
II. Résumé du Président.....	3
A. Séance plénière d'ouverture	3
B. Débat de haut niveau – Optimiser l'incidence des envois de fonds et des compétences des diasporas sur le développement des PMA: conséquences pratiques	5
C. Séance plénière de clôture	7
III. Questions d'organisation.....	8
A. Ouverture de la réunion	8
B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux	8
C. Adoption du rapport	8
Annexe	
Participation	9

Introduction

La cinquante-sixième réunion directive du Conseil du commerce et du développement s'est tenue au Palais des Nations, à Genève, les 3 et 4 décembre 2012. Au cours de la réunion, le Conseil a tenu trois séances plénières.

I. Décisions du Conseil du commerce et du développement

(Point 2 de l'ordre du jour)

1. Le Conseil a pris note de *Rapport 2012 sur les pays les moins avancés* de la CNUCED, tel qu'il a été présenté dans le document UNCTAD/LDC/2012.

(Point 3 de l'ordre du jour)

2. Le Conseil a pris note des rapports du Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme sur ses soixante et unième et soixante-troisième sessions et a fait siennes les conclusions du Groupe de travail adoptées à l'occasion de ces sessions. Les conclusions adoptées à la soixante et unième session concernaient notamment l'approbation du chapitre relatif à la CNUCED du projet de cadre stratégique de l'ONU pour la période 2014-2015 et des descriptifs de programme de la CNUCED pour l'exercice biennal 2012-2013, à la lumière des résultats de la treizième session de la Conférence. Les conclusions adoptées à la soixante-troisième session concernaient notamment l'approbation des descriptifs de programme contenus dans l'avant-projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015, qui seront examinés en dernier ressort par l'Assemblée générale et ses organes subsidiaires, ainsi que du projet de plan d'évaluation de la CNUCED pour 2013, les plans d'évaluation pour 2014 et 2015 devant être examinés à la soixante-cinquième session du Groupe de travail.

3. Un délégué a fait observer que son gouvernement estimait que les documents TD/B/WP(61)/CRP.3/Rev.1 et TD/B/WP(63)/CRP.1/Rev.1 du Groupe de travail, portant sur le cadre stratégique et le projet de budget-programme pour 2014-2015, n'atteignaient pas l'équilibre recherché et ne reflétaient pas comme il convenait l'attention que la CNUCED devrait continuer de porter aux pays à revenu intermédiaire, comme le prévoyait le paragraphe 181) du Mandat de Doha. Ni les activités de la CNUCED ni le fait de soutenir résolument les pays à revenu intermédiaire ne signifiaient que celle-ci devrait faire abstraction des priorités et des besoins en matière d'assistance des autres groupes de pays. La délégation a par conséquent indiqué que bien qu'elle ne puisse appuyer ces documents, elle ne prendrait aucune position qui pourrait retarder le processus d'examen du plan-programme biennal et du projet de budget-programme par les entités compétentes, mais elle demandait que cette déclaration soit dûment reprise dans le présent rapport.

4. Le Conseil a pris note des préoccupations exprimées par le délégué.

(Point 4 de l'ordre du jour)

5. Le Conseil a approuvé les demandes émanant du Rockefeller Brothers Fund, figurant dans le document TD/B/EX(56)/R.1, du Center for Economic and Policy Research, figurant dans le document TD/B/EX(56)/R.2, et de Public Citizen, figurant dans le document TD/B/EX(56)/R.3, en vertu de l'article 77 du Règlement intérieur du Conseil. Ces trois organisations seront ajoutées à la liste des organisations non gouvernementales dotées du statut d'observateur auprès de la CNUCED.

6. Le Conseil a également pris note du fait que la Fédération internationale des syndicats de travailleurs de la chimie, de l'énergie et des industries diverses, une organisation non gouvernementale jouissant du statut d'observateur auprès de la CNUCED, et la Fédération internationale des organisations des travailleurs de la métallurgie ont fusionné en juillet 2012 pour former la IndustriALL Global Union, désormais établie à Genève. Les modifications pertinentes seraient apportées à la liste des organisations non gouvernementales jouissant du statut d'observateur auprès de la CNUCED, et le nom de la Fédération internationale des syndicats de travailleurs de la chimie, de l'énergie et des industries diverses serait supprimé de la liste.

(Point 6 de l'ordre du jour)

7. Le Conseil a approuvé le projet du calendrier des réunions pour 2013 tel que présenté dans le document TD/B/EX(56)/CRP.1.

8. Le Conseil a approuvé le mandat de cinq réunions d'experts pluriannuelles ou à session unique figurant dans le document TD/B/EX(56)/CRP.2, en modifiant légèrement le thème Produits de base et développement. Lors de sa réunion directive, le Conseil a également approuvé le thème Commerce, services et développement aux fins des réunions d'experts pluriannuelles. Il est aussi convenu d'autoriser son Bureau à finaliser le mandat des trois autres réunions d'experts pluriannuelles au nom du Conseil.

9. Le Conseil est convenu d'aborder la question des préparatifs du cinquantième anniversaire de la CNUCED et d'examiner les objectifs du Millénaire pour le développement dans le cadre des prochaines consultations du Président, engageant ainsi le processus de consultation et de réflexion sur des propositions concrètes pour examen à la session annuelle du Conseil du commerce et du développement au troisième trimestre de 2013.

II. Résumé du Président

A. Séance plénière d'ouverture

10. Dans sa déclaration liminaire, le Secrétaire général adjoint de la CNUCED a souligné que le mandat de celle-ci concernait notamment les pays les moins avancés (PMA), rappelant que le Mandat de Doha faisait référence aux PMA pas moins de 35 fois et que ces pays apparaissaient dans tous les thèmes subsidiaires. En outre, il a insisté sur le fait que les envois de fonds jouaient un rôle particulièrement important pour les PMA en tant que source de financement du développement, dépassés uniquement par l'aide publique au développement et de loin supérieurs aux entrées d'investissements étrangers directs.

11. Le Directeur de la Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux de la CNUCED a présenté les principales conclusions et recommandations du *Rapport 2012 sur les pays les moins avancés: Mettre à profit les envois de fonds et les compétences des diasporas pour renforcer les capacités productives*. Le Rapport porte principalement sur l'incidence des envois de fonds sur l'économie des PMA ainsi que sur le rôle potentiel des diasporas en tant que sources d'échange de connaissances et de transfert de technologie à travers des relations de commerce et d'investissement.

12. Les thèmes retenus pour le *Rapport 2012 sur les pays les moins avancés* ont été choisis parce qu'ils faisaient partie du mandat sur les envois de fonds énoncé dans le Programme d'action d'Istanbul, que peu de PMA avaient jusqu'à maintenant adopté des stratégies claires concernant les envois de fonds ou les diasporas, même si tous pouvaient tirer des enseignements de l'expérience d'autres pays, et que les envois de fonds et les

compétences des diasporas étaient liés à deux contraintes majeures auxquelles se heurtaient les PMA, à savoir la pénurie de capitaux et la pénurie de compétences et de connaissances.

13. Les dernières tendances économiques observées dans les PMA indiquaient que les taux de croissance du produit intérieur brut étaient de beaucoup inférieurs à ceux enregistrés entre 2002 et 2008. Compte tenu du récent ralentissement de l'économie mondiale, les perspectives des PMA demeuraient très incertaines, et il était possible qu'on assiste à une longue période de croissance relativement faible. Le Directeur a parlé de l'importance des envois de fonds pour les PMA, de leurs incidences favorables et défavorables, ainsi que de leurs coûts. Il a ensuite été question de l'ampleur, ainsi que des effets positifs et négatifs, de l'exode des compétences. Les différentes façons de mettre à profit les envois de fonds et les compétences des diasporas ont également été abordées. Certaines initiatives devaient être prises afin de renforcer la contribution des envois de fonds et des diasporas au développement des PMA, notamment pour développer et diversifier le secteur financier, réduire le coût des transferts monétaires, adopter des programmes en faveur des diasporas, et élaborer des politiques macroéconomiques favorables à l'investissement privé.

14. En résumé, les principales conclusions du Rapport étaient: a) que les envois de fonds augmentaient et jouaient un rôle plus important pour les PMA que pour les autres pays; b) que l'exode des compétences était beaucoup plus marqué dans les PMA que dans les autres pays, mais que les diasporas pouvaient grandement contribuer à leur développement; et c) que des mesures proactives devaient être prises pour renforcer la contribution des envois de fonds et des diasporas au développement des PMA. Le Rapport, lancé dans 26 pays, avait été bien accueilli.

15. Des déclarations ont ensuite été faites par les représentants des groupes régionaux et des délégations ci-après: Indonésie (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), Bénin (au nom du Groupe des PMA), Éthiopie (au nom du Groupe africain), République islamique d'Iran (au nom du Groupe des États d'Asie), Paraguay (au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes), Kazakhstan (au nom du Groupe D), Union européenne, Mexique, Tunisie, Chine, Népal, Bangladesh, Éthiopie, Soudan et Maroc.

16. Tous les intervenants ont remercié la CNUCED pour le *Rapport 2012 sur les pays les moins avancés* et sont convenus que les thèmes abordés étaient particulièrement pertinents et répondaient aux préoccupations des PMA. La plupart d'entre eux ont félicité le secrétariat pour la grande qualité de l'analyse du Rapport ainsi que pour la pertinence de ses recommandations et le choix des thèmes retenus, et trois intervenants estimaient qu'il s'agissait d'un excellent rapport. Certains orateurs considéraient que les thèmes analysés avaient également le plus grand intérêt pour d'autres pays en développement.

17. Plusieurs intervenants ont déclaré soutenir le rôle que jouait la CNUCED en aidant les PMA à atteindre les objectifs du Programme d'action d'Istanbul, en particulier celui visant à permettre à la moitié des PMA de répondre aux critères de reclassement d'ici à 2020.

18. La plupart des orateurs partageaient le point de vue exprimé dans le Rapport selon lequel les politiques nationales et internationales jouaient un rôle important pour renforcer la contribution des envois de fonds et des compétences des diasporas au développement des PMA et appuyaient les recommandations du Rapport. Un intervenant a dit que son pays espérait collaborer avec le secrétariat pour mettre en œuvre la recommandation concernant les envois de fonds et les diasporas.

19. La plupart des intervenants ont rappelé qu'il était important de réduire le coût des transferts monétaires. Plusieurs orateurs ont noté que, malgré leur importance croissante, les envois de fonds ne devraient pas se substituer à d'autres sources de financement extérieur comme l'aide publique au développement, l'allégement de la dette ou l'investissement étranger direct. Plusieurs intervenants ont reconnu l'importance de canaliser les envois de

fonds vers des investissements productifs et ont accueilli avec satisfaction les suggestions à cet effet.

20. Un intervenant a dit que la fourniture des services suivant le mode 4, prévue dans l'Accord général sur le commerce des services, permettrait de rétablir l'équilibre entre les migrants qualifiés et les migrants non qualifiés provenant des PMA.

21. Certains orateurs ont demandé au secrétariat de continuer d'analyser ces questions et d'effectuer de nouvelles études sur la façon de renforcer la contribution des envois de fonds et des compétences des diasporas au développement des capacités productives des PMA, notamment en menant des recherches plus poussées sur les mesures permettant de faire de l'exode des compétences un atout. Plusieurs orateurs ont demandé à la CNUCED de poursuivre ses travaux sur les envois de fonds et les compétences des diasporas dans ses trois grands domaines d'action.

22. Un intervenant a demandé au secrétariat d'entreprendre des études supplémentaires afin d'élaborer des recommandations visant à réduire les effets négatifs des crises internationales sur les PMA. Deux orateurs ont exhorté le secrétariat de la CNUCED à continuer de prêter attention à la question de la dépendance à l'égard des produits de base et d'une meilleure insertion des PMA dans les chaînes de valeur mondiales.

23. Plusieurs intervenants ont fait part de l'intérêt du groupe qu'ils représentaient pour le mécanisme d'appui international, visant à investir dans le transfert des compétences des diasporas, proposé dans le Rapport pour permettre aux diasporas de contribuer à la modernisation technologique et au renforcement des capacités productives des PMA. Trois intervenants appuyaient cette initiative.

24. Trois orateurs de pays en développement qui ne sont pas des PMA ont brièvement expliqué les politiques que leur pays avait adoptées concernant les envois de fonds et leur diaspora. Ces pays étaient prêts à partager leur expérience et les enseignements tirés dans ce domaine avec les PMA.

B. Débat de haut niveau – Optimiser l'incidence des envois de fonds et des compétences des diasporas sur le développement des PMA: conséquences pratiques

25. Un débat de haut niveau, dirigé par trois experts, a eu lieu dans le cadre de la réunion directive du Conseil du commerce et du développement sur le thème «Optimiser l'incidence des envois de fonds et des compétences des diasporas sur le développement des PMA: conséquences pratiques».

26. M^{me} Zeljka Kozul-Wright, chef du Service de l'analyse des politiques de la recherche, Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux de la CNUCED, a résumé les principales conclusions du *Rapport 2012 sur les pays les moins avancés*, notant que bien qu'ils augmentaient, les envois de fonds ne devraient pas se substituer à l'investissement étranger direct, à l'aide publique au développement, à l'allègement de la dette, à la mobilisation des ressources internes ni aux autres sources de financement du développement. Elle a également souligné que les transferts monétaires ne pouvaient induire le développement et que, la plupart du temps, ils étaient plutôt une conséquence de celui-ci. Les envois de fonds ne devaient donc pas être considérés comme une panacée pour le développement des PMA.

27. Les envois de fonds constituaient une source appréciable de financement extérieur susceptible d'accélérer le développement économique et social, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la réduction de la pauvreté. Leur rôle contracyclique était particulièrement important à la lumière des récentes baisses de

l'investissement étranger direct et de l'aide publique au développement destinés aux PMA. S'agissant des compétences des diasporas, le mécanisme d'appui international proposé dans le Rapport avait pour but de compenser les effets négatifs de l'exode des compétences dans ces pays.

28. M. William Lacy Swing, Directeur général de l'Organisation mondiale pour les migrations, a donné des informations générales sur les migrations et le développement, soulignant le rôle majeur que les transferts monétaires jouaient au niveau mondial, en particulier pour les pays en développement, à une époque où le nombre de migrants n'avait jamais été aussi élevé (214 millions de migrants internationaux et 740 millions de migrants internes) et où les envois de fonds internationaux atteignaient 450 milliards de dollars. Le nombre de migrants internationaux pourrait atteindre 405 millions d'ici à 2050 si les migrations continuaient de croître au même rythme que ces vingt dernières années. Selon M. Swing, cette forte hausse s'expliquerait notamment par la baisse démographique qui serait enregistrée dans les pays industrialisés, estimée à près de 25 % d'ici à 2050, augmentant considérablement par la même occasion la demande de travailleurs migrants alors que la main-d'œuvre des pays en développement devrait passer à 3,6 milliards en 2040.

29. L'intervenant a mentionné sept facteurs de migration qui devraient continuer à stimuler les mouvements migratoires à brève échéance, à savoir les tendances démographiques, la demande de main-d'œuvre, les disparités de revenus, le raccourcissement des distances en raison de l'amélioration des moyens de transport, la révolution numérique, les catastrophes d'origine naturelle ou provoquées par l'homme et leurs conséquences, ainsi que la perspective d'un avenir meilleur.

30. L'orateur a également mis en lumière les types de mouvements migratoires qui pourraient engendrer des crises complexes, l'efficacité des politiques migratoires pour résoudre certains problèmes découlant des situations de crise ainsi que la façon dont les migrations et les envois de fonds pourraient être utilisés pour contribuer à la croissance et au développement grâce à l'action systématique des pouvoirs publics.

31. M. Ennio Rodriguez, ancien Ministre du financement extérieur et de la dette du Costa Rica, a noté qu'étant donné la nature essentiellement privée des envois de fonds, leur mobilisation effective à des fins productives dépendait de tout un ensemble d'améliorations, notamment institutionnelles, visant à renforcer l'incidence des transferts monétaires grâce à une offre accrue et plus diversifiée de services financiers adaptés à toutes les couches sociales. Cela pourrait passer par une série de mesures, allant par exemple des politiques nationales et régionales de développement destinées à encourager l'investissement privé à des réformes financières et réglementaires appropriées.

32. Ces mesures devraient être conçues de manière à réduire les coûts de transaction, à promouvoir l'accès des petites et moyennes entreprises aux services financiers et au crédit et à rendre les circuits formels de transferts monétaires plus attrayants. M. Rodriguez a dit que les services postaux, les coopératives d'épargne et de crédit et les organismes de microcrédit pourraient grandement contribuer à améliorer l'accès, des populations rurales notamment, aux envois de fonds et aux services financiers dans les PMA. Il a également indiqué que les accords d'exclusivité conclus avec des sociétés de transfert de fonds, qui étouffaient la concurrence et tendaient à faire augmenter les coûts de transfert, devraient être évités.

33. Enfin, M. Rodriguez a souligné le rôle que pourraient jouer les banques régionales de développement dans le cadre de l'intégration régionale en émettant des obligations spéciales destinées aux membres des diasporas et en privilégiant un cadre juridique commun ou harmonisé pour les migrations et les opérations de virement. Il a expliqué plusieurs des possibilités de financement prometteuses et novatrices que les transferts

monétaires offraient aux PMA, notamment la titrisation des envois de fonds, le nantissement des flux financiers à long terme et les obligations destinées aux diasporas.

34. De nombreux intervenants ont salué le consensus qui se dégagait concernant la nécessité de mieux soutenir les PMA et la reconnaissance des problèmes inhérents à la structure institutionnelle qui régissait actuellement les envois de fonds et les flux financiers. Toutefois, certains participants ont signalé que, malgré certaines réformes spécifiques déjà mises en œuvre afin de mettre les envois de fonds au service des capacités productives, il restait beaucoup à faire pour permettre aux migrants et à leur famille d'avoir accès à des services financiers dans leur pays d'accueil et dans leur pays d'origine, respectivement.

35. Certains participants ont rappelé qu'il était important de mieux coordonner les travaux de la CNUCED et ceux de l'Organisation internationale pour les migrations. Les deux organismes pouvaient avoir des avantages comparatifs différents, mais il était essentiel qu'ils adoptent une approche globale cohérente pour faire en sorte que les recommandations du Rapport soient suivies d'effet et permettent de mettre à profit les compétences et les envois de fonds des diasporas pour favoriser le développement des capacités productives des PMA.

36. S'agissant des politiques visant les diasporas, plusieurs participants ont rappelé l'importance d'adopter des politiques favorisant une participation active de celles-ci afin d'exploiter les possibilités de recourir davantage à l'investissement ou au commerce ethnique comme moteur du développement. Plusieurs délégués ont également appelé à un renforcement des initiatives internationales prises dans le domaine des transferts monétaires. Par exemple, les participants au Sommet du Groupe des Huit qui s'est tenu à l'Aquila se sont prononcés en faveur d'une réduction des coûts de transfert sur la base de la proposition faite par la Banque mondiale, à savoir une réduction de 5 % en cinq ans.

37. Certaines délégations ont fait part de l'expérience de leurs pays lorsqu'ils ont cherché à mettre à profit les envois de fonds et les compétences des diasporas pour renforcer les capacités productives. En outre, plusieurs délégations ont dit que les banques régionales de développement pouvaient jouer un rôle considérable et que les PMA devaient examiner cette question avec soin. Enfin, les participants ont reconnu l'importance de mettre pleinement en œuvre le Programme d'action d'Istanbul.

38. Quelques délégués ont également invité la CNUCED à fournir des services d'assistance technique et de renforcement des capacités aux PMA concernant les thèmes abordés dans le Rapport.

C. Séance plénière de clôture

39. S'agissant du calendrier des réunions pour 2013, le Président a précisé lors de la séance plénière de clôture que le secrétariat n'avait pas organisé de réunions parallèles des deux commissions, comme le prévoyait l'Accord d'Accra, parce qu'il avait déjà été donné suite à la réunion de la Commission de la science et de la technologie pour le développement et que l'Office des Nations Unies à Genève avait déjà pris des engagements fermes concernant des réunions avec d'autres organisations, notamment l'Organisation mondiale de la Santé, l'Organisation internationale du Travail et le Conseil des droits de l'homme, durant la période en question. Les États membres étaient convenus du projet initial du calendrier qui avait ensuite été modifié.

40. En outre, il a été convenu que le mandat des trois autres réunions d'experts serait examiné le 10 décembre 2012, dans le cadre des consultations du Président. Rappelant qu'il avait été convenu à la cinquante-cinquième réunion directive (reprise) du Conseil, en octobre 2012, que l'autre thème à retenir pour les réunions d'experts, à savoir les incidences des envois de fonds sur le développement, serait approuvé avant la fin de 2012,

il a été convenu d'établir le 10 décembre 2012 également comme date limite pour l'approbation *ad referendum* de ce thème. Le Conseil a été informé que lorsque les mandats de toutes les réunions d'experts auraient été approuvés par le Bureau en son nom, ils seraient tous publiés dans un document unique en tant qu'additif (TD/B/EX(56)/2/Add.1) au rapport de sa cinquante-sixième réunion directive.

III. Questions d'organisation

A. Ouverture de la réunion

41. La cinquante-sixième réunion directive du Conseil du commerce et du développement a été ouverte par M. Jüri Seilenthal (Estonie), Président du Conseil.

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 1 de l'ordre du jour)

42. À sa séance plénière d'ouverture, le Conseil du commerce et du développement a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote TD/B/EX(56)/1, en y ajoutant le point 6, Questions diverses, tel que proposé par le Président. L'ordre du jour se lisait donc comme suit:

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
2. *Rapport 2012 sur les pays les moins avancés: «Mettre à profit les envois de fonds et les compétences des diasporas pour renforcer les capacités productives».*
3. Rapports du Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme sur sa soixante et unième session (23-25 juillet, 1^{er}-3 octobre 2012) et sur sa soixante-troisième session (19-23 novembre 2012).
4. Désignation d'organisations non gouvernementales aux fins de l'article 77 du Règlement intérieur du Conseil.
5. Rapport du Conseil sur sa cinquante-sixième réunion directive.
6. Questions diverses.

C. Adoption du rapport

(Point 5 de l'ordre du jour)

43. Le Conseil du commerce et du développement a autorisé le Président et le Rapporteur à établir la version finale du rapport après la clôture de la réunion.

Annexe

Participation*

1. Les États membres du Conseil du commerce et du développement ci-après étaient représentés à la réunion:

Algérie	Lituanie
Allemagne	Luxembourg
Angola	Madagascar
Arabie saoudite	Mali
Argentine	Maroc
Autriche	Mauritanie
Bangladesh	Mexique
Belgique	Mongolie
Bénin	Mozambique
Bhoutan	Myanmar
Brésil	Népal
Bulgarie	Nigéria
Chine	Oman
Chypre	Pakistan
Congo	Panama
Croatie	Paraguay
Cuba	Pérou
Espagne	Pologne
Estonie	Portugal
Éthiopie	Qatar
Finlande	République démocratique du Congo
Ghana	République dominicaine
Grèce	République tchèque
Guinée équatoriale	Sénégal
Haïti	Soudan
Indonésie	Thaïlande
Iran (République islamique d')	Tunisie
Iraq	Turquie
Irlande	Venezuela (République bolivarienne du)
Israël	Yémen
Italie	Zambie
Kazakhstan	Zimbabwe
Libye	

2. L'observateur de la Palestine a assisté à la réunion.

3. Les organismes intergouvernementaux ci-après étaient représentés à la réunion:

Union européenne
 Organisation internationale pour les migrations
 Organisation de coopération islamique

* La liste des participants porte la cote TD/B/EX(56)/Inf.1.

4. Les institutions spécialisées ou organisations apparentées ci-après étaient représentées à la réunion:

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
Organisation mondiale du commerce

5. Les intervenants ci-après ont participé à la réunion:

M. William Lacy Swing, Ambassadeur, Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations

M. Ennio Rodriguez, ancien Ministre du financement extérieur et de la dette du Costa Rica

M^{me} Zeljka Kozul-Wright, chef du Service de l'analyse des politiques de la recherche, Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux de la CNUCED
